

Biodiversité en milieux artificialisés - SORTIE n°5 du 05/07/16

Les mesures de compensation écologiques au logiparc 03

Le Logiparc 03 a pour vocation d'accueillir, sur ses 184 ha, des activités économiques orientées vers la logistique classique et sécurisée, la déconstruction et le transfert modal. Lors d'une visite, organisée le 5 juillet 2016 par la Plate-forme 21, Fabienne Thiery¹ (Moulins Communauté), Sébastien Moing² (SEau) et Jean-Christophe Gigault³ (LPO) ont présenté la manière dont biodiversité et économie se rendent mutuellement service. Le logiparc 03 est un projet qui cherche à préserver les enjeux écologiques dans un ensemble dédié à l'industrie.



Figure 1 : Plan d'ensemble du Logiparc 03

La Plate-forme 21 remercie chaleureusement ces différents intervenants pour la richesse de leurs explications et la qualité de la visite.

Présentation du logiparc

En 2006, une étude sur l'axe « développement économique » de la communauté d'agglomération de Moulins fait ressortir la logistique comme un axe prioritaire.

Le logiparc 03 est un site bien positionné par rapport aux axes routiers et ferroviaires. Il ne subit que peu de contraintes urbanistiques et est relativement plat. La zone du logiparc connaissait un faible morcellement foncier. Ce sont 246 ha qui ont été acheté par la communauté d'agglomération de Moulins (dont 236 ha

ont été acheté à l'amiable) pour un logiparc de 184 ha au total.

Un parc logistique, qu'est-ce que c'est?

C'est une zone regroupant des bâtiments où sont stockées et reconditionnées des marchandises. Aucun process industriel ne se déroule au Logiparc 03, toutefois le site est ouvert aux produits sensibles, ce qui explique son classement en zone SEVESO*

*de la directive européenne SEVESO répertoriant les sites industriels présentant des risques d'accident majeur.

¹ Directrice du pôle développement économique de Moulins Communauté

² Préciser la fonction à la SEau, Société d'équipement de l'Auvergne. C'est le concessionnaire qui a été choisi par Moulins Communauté pour l'aménagement du Logiparc 03.

³ Directeur de la LPO Auvergne.



Coût du logiparc : 35 millions d'euros. Les coûts d'entretiens seront également supérieurs à ceux d'un parc logistique classique.

Le logiparc est aussi ce que l'on appelle un « port sec ». Il permet d'acheminer les marchandises par une combinaison rail-route. Un partenariat a été conclu avec le port de Sète. Entreposer les marchandises dans un port classique coûte plus cher que dans un port sec.

La liaison avec l' « <u>Aproport de Chalons</u> » via la RCEA peut-être une opportunité pour proposer du transport fluvial.

Sources de financement :

Répartition des tâches :

Prendre en compte la biodiversité dans un projet de développement économique

Une prise en compte progressive de la biodiversité

Au démarrage du projet, le site n'était pas répertorié comme une zone d'intérêt spécifique en termes de biodiversité. Après qu'un bénévole de la LPO a signalé la présence d'espèces patrimoniales sur le site, une plus grande attention y a été portée jusqu'à devenir un axe structurant du projet.

Moulins Communauté et la L.P.O sont allés défendre le projet de Logiparc 03 au Centre National de Protection de la Nature (CNPN). L'objectif était de montrer qu'il est possible de concilier les enjeux économiques et environnementaux. Après un premier avis négatif du CNPN, les partenaires ont beaucoup travaillé avec la DREAL Auvergne pour améliorer le projet. Le préfet a alors décidé de passer outre l'avis du CNPN pour lancer le projet, sous réserve d'un respect très strict du plan de gestion.

La démarche engagée va aujourd'hui au-delà des obligations légales : non seulement la biodiversité patrimoniale mais aussi la biodiversité ordinaire sont prises en compte dans le plan de gestion du site. La préservation des espaces naturels présents sur le site a également évoluée : à l'origine, les six étangs présents sur le site devaient être supprimés et aucun corridor écologique n'était à l'ordre du jour. Aujourd'hui, le logiparc compte 2 corridors écologiques et les 6 étangs ont été sauvegardés.

Mises en place de mesures compensatoires

Sur les 184 ha du logiparc, seuls 100 ha sont disponibles à la vente pour des entreprises. Afin de compenser les dérangements commis par certains aménagements, Moulins communauté s'est porté acquéreur d'une trentaine d'hectares en dehors de la zone du logiparc. Sur ces 30 ha, les aménagements sont très légers, l'objectif étant de préserver des espaces les plus naturels possibles. Par ailleurs, sur le site du Logiparc lui-même ce sont des mesures compensatoires pures qui sont mises en place. La gestion est confiée à des agriculteurs à qui des consignes sont données. Par exemple la culture du maïs et du tournesol sont interdites. La fauche tardive (après le 14 juillet) est pratiquée dans les corridors écologiques.

Aménagement du site et continuités écologiques



Ce parc logistique est situé en pleine verdure. Les aménagements réalisés sont favorables au maintien d'espèces patrimoniales, comme par exemple le courlis cendré.

Assurer les continuités écologiques à l'intérieur du site et en lien avec d'autres sites

La SEAU est chargée de l'aménagement du site qui se situe à proximité d'autres zones d'intérêt écologique comme le site de Vèvre ou des Geaumiers. L'aménagement du logiparc est réalisé pour assurer la continuité écologique avec ces sites où encore avec l'aérodrome de Montbeugny, à proximité également. Le maintien de ces continuités est important pour la survie de certaines espèces comme, par exemple, les tortues cistudes qui doivent pouvoir traverser les routes pour se rendre d'un étang à un autre, sans se faire écraser par les camions. Pour 7 mètres de voierie, 30 mètres d'emprise sont consacrés à des noues, des haies. L'objectif est de créer du lien entre les différents corridors du site. Le maintien de cette bande biologique de 30 mètres de large permet de protéger les habitats de chaque côté de la route. Les haies sont plantées avec des espèces le plus locales possible.

Des mesures spécifiques sont prises en faveur de la petite faune terrestre et aquatique comme des passages à gués, des fossés sur-creusés. Sous chaque traversée de voierie, la noue préserve des points humides qui permettent aux animaux de traverser par en-dessous, sans risque de se faire écraser.

Un solarium, avec création de pentes et plantation de roselières a été créé spécifiquement pour les tortues. Un suivi de l'espèce est mis en place pour étudier le comportement des animaux. L'intérêt est de voir si les animaux utilisent les aménagements. Les premiers résultats semblent dire que c'est le cas. Plus que les aménagements en tant que tel, ce qui importe est que les conditions écologiques soient respectées pour que les animaux fassent leur cycle complet de reproduction.

Une prairie humide a été recrée à 100%.

Des engagements écrits en faveur du développement durable

Le Logiparc est signataire de la charte de développement durable des parcs d'activités d'Auvergne.

Le logiparc est également un des premiers signataires de la charte logistique durable. L'objectif à terme est de sensibiliser au développement durable les entreprises en interne et en externe sur les questions de biodiversité.

Moulins Communauté s'est engagée dans une démarche de contrôle via une certification ISO 14001. Actuellement, un cycle de 3 ans prend fin. La certification 14 001 concerne le management environnemental du Logiparc. Elle implique un suivi du travail de la maîtrise d'ouvrage, la vérification de la conformité des travaux et actions à ce qui est prévu par le plan de gestion, le choix d'entreprises certifiées par une charte travaux à faible impact⁴, l'entretien des terrains via des conventions passées avec des agriculteurs. Les entreprises accueillies devront également respecter un cahier des charges vis-à-vis de l'éclairage de leurs bâtiments, conserver un certain pourcentage d'espaces verts sur les lots qui leur seront attribués, éviter l'utilisation de certaines couleurs « flashies » pour leur bâtiment...

La certification ISO 14 001 implique la réalisation de deux audits par an.

⁴ Les entreprises de travaux devaient signer une charte, les obligeant à travailler avec un écologue et rédiger un compte-rendu des travaux effectués.



L'avantage de la certification ISO 14 001 est d'avoir une opération cadrée et suivie annuellement. Pour les entreprises, cette certification est un gage de bonne gestion, c'est l'assurance d'une image pour les entreprises et le territoire.

Suivi du projet ; suivi des espèces

Les premiers suivis du comportement des animaux face aux aménagements ont été réalisés par un biologiste de la société EGIS. C'est la L.P.O qui a pris la suite. Ces suivis seront réalisés pendant 25 ans.

Des caméras ont été installées dans les hibernaculum pour voir comment les batraciens et les reptiles les utilisaient en hiver.

Aujourd'hui, le premier plan de gestion est terminé. L'inventaire a mis en avant un plus grand nombre d'espèces qu'il y a 5 ans. Il faudra continuer le suivi dans la durée afin de s'assurer que la préservation de la biodiversité se pérennise au fur et à mesure où l'activité et l'aménagement du site augmentent.

Faire de la biodiversité un axe structurant du projet, un moyen de sensibiliser indirectement les utilisateurs aux enjeux de la biodiversité

Aménager le site en faveur de la biodiversité est un moyen d'amener les entreprises à modifier leurs comportements. Les personnes qui travailleront dans le parc, qui y circuleront, sont autant de gens qui seront sensibilisés à l'intérêt de la biodiversité.

La certification ISO 14 001 est également un bon moyen de sensibiliser les entreprises aux questions environnementales : les employés et les fournisseurs sont sensibilisés via un affichage dans tous les locaux. Lorsqu'ils interviennent sur le terrain, ils voient des choses différentes à ce qui se pratique d'habitude. Les entreprises, les partenaires institutionnels sont interpellés surtout car ce mode de management s'applique sur un chantier logistique.

Lorsqu'un certain nombre d'entreprise se sera implanté, il est prévu de réaliser un film pour présenter le logiparc dans ses différentes dimensions.

Une utilisation circulaire des matériaux sur le site

Tous les matériaux du site y restent. La terre issue du terrassement est utilisée pour des merlons qui seront boisés en suivant un plan.

Questions des participants

On comprend bien la prise en compte des trames verte et bleue par le projet. La trame noire a-telle également une place ?

Pour l'implantation des bâtiments, le cahier des charges demande à ce qu'il n'y ait pas d'éclairage du côté des corridors. Pour les autres éclairages extérieurs ils doivent être modérés. A partir de 22 h, ils s'abaissent de 30 % et s'arrêtent complètement à partir de minuit. Le site n'est toutefois pas plongé dans le noir total, car les lumières peuvent se rallumer sur détection de mouvement.

Comment les acteurs locaux ont-ils accueillis ce projet.

Certains élus ont pu trouver que le projet était trop lourd et de ce fait trop coûteux.



Pourquoi des entreprises peuvent être intéressés à s'installer dans ce parc logistique à forte valeur environnementale ?

Les entreprises sont de plus en plus intéressées par la dimension environnementale qui peut leur servir de vitrine. Le ferroviaire est également un point important de leur intérêt.

Les plus-values pour les entreprises sont :

- L'image
- Le ferroviaire
- Le cadre de vie pour les salariés

A combien estimez-vous le surcoût d'une telle zone par rapport à une zone classique ?

Environ 500 000 €, ce qui est une grosse différence, notamment pour les petites communes. C'est Moulins communauté qui assume le coût supplémentaire. Des subventions ont été perçues de la part de l'Etat, de la Région, du Département, de RFF. Il y a également eu des demandes dans le cadre des politiques contractuelles car pour l'instant, le projet ne bénéficie pas d'argent de la part de l'Europe.

L'Agglomération croit à une possibilité de retour sur investissement :

- En termes d'emplois
- Par la dimension européenne à laquelle peut conduire le choix d'un projet ambitieux par sa taille, par la qualité de ses aménagements

L'aspect ferroviaire peut également avoir des aspects positifs pour les entreprises de proximité, extérieures au Logiparc.

L'agglomération a fait le choix de rester propriétaire de la ligne de chemin de fer, tout en déléguant le service à une entreprise spécialisée.

Pour les entreprises qui souhaitent s'installer, le m² coûte 15 € HT.

Observez-vous des évolutions dans les perceptions de la biodiversité ?

Il y a besoin d'un autre regard sur la nature, il faut accepter une phase de transition. Il faut amener à comprendre qu'un corridor écologique n'est pas un parc.

Les entreprises doivent-elles respecter un cahier des charges pour la construction de leur bâtiment ?

Il n'y a pas de cahier des charges à proprement parler, car cela coûterait trop cher. Toutefois, l'ensemble des bâtiments respectera à minima la norme RT 2012.

Est-il prévu d'offrir des services directement sur le site ?

L'embauche d'un gestionnaire unique du site est prévue. Chaque propriétaire de lot intègrera une association de syndicat libre. Une autre association sera créée pour les utilisateurs. A terme, le but est de créer une conciergerie d'entreprise, un service de restauration et une crèche. Le développement de ces services se fera en fonction des entreprises qui s'installeront, tout ne pouvant pas être porté par les collectivités.



Il est également prévu de créer une maison du parc. Elle servira de point d'accueil de la zone et abritera des salles de réunions qui seront mutualisées, la médecine du travail et les services de la Poste. L'objectif d'une telle structure est de ne pas prendre plus d'emprise foncière. A côté de la Maison du Parc, il y a également un projet de création de mare pédagogique, animée par la LPO afin de montrer, à petite échelle, ce qui se fait sur l'ensemble du Logiparc. Comme dans un parc logistique de Willemshafen, des explications sur les différents métiers du Logiparc pourront également être données à la Maison du Parc.

En matière de logistiques, des contacts ont été pris avec des entreprises dans le domaine du recyclage. Il y a toutefois une vigilance à ne pas accueillir des entreprises dont l'activité serait incompatible avec l'image du Logiparc.

Les eaux usées sont gérées par une station d'épuration avec système biologique. Les eaux purifiées sont étendues dans les jardins et les excédents dans une saulaie. Le système est calculé pour n'y ait pas de rejet dans le milieu naturel.

Pour les eaux pluviales, il y a un système de noue en long de voierie. Très peu de tuyaux ont été installés pour récupérer les eaux pluviales.

Un projet de chaufferie collective est à l'étude.